

# VÉLOROUTE MARIE-HÉLÈNE-PRÉMONT 55 km

## CIRCUIT TOUR DU CAP-TOURMENTE 10 km

## CIRCUIT FÉLIX-LECLERC 67 km

## CIRCUIT DES CLOCHERS 38,9 km

### Voies cyclables existantes

#### Bike ways

- Piste cyclable / Bicycle path
- Chaussée désignée / Designated roadway
- Bande cyclable / Bicycle lane
- Accotement asphalté / Paved shoulder
- Parcours suggéré / Suggested route
- PROMO VELO / suggested route
- Route verte

### Annonces/Advertisers

- 7** CHÂTEAU MONT-SAINTE-ANNE
- 13** ÉCOLOGICVLO

## CÔTE-DE-BEAUPRÉ



**Véloroute Marie-Hélène-Prémont 55 km**

Plaisirs champêtres au cœur des premiers villages de l'Amérique française, sur l'une des plus vieilles routes du Québec : la Route de la Nouvelle-France. Découvrez 7 municipalités rurales et près de 40 attraits touristiques ainsi que des paysages, une histoire et un riche patrimoine. La Véloroute se joint aux 135 km de sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne.

Tél. : 1 877 611-6145, [www.cotedebeauvre.com](http://www.cotedebeauvre.com)

**Circuit Tour du Cap-Tourmente 10 km**

Saint-Joachim et Cap-Tourmente offrent un circuit familial qui permet de découvrir un patrimoine naturel et historique des plus riches. Visitez la Réserve nationale de faune, pique-niquez sur le bord du fleuve et admirez l'église historique.

**Circuit Félix-Leclerc 67 km**

Tour de l'île d'Orléans sur la Route 368.

Tél. : 418 828-9411, 1 866 941-9411

[www.tourisme.iledorleans.com](http://www.tourisme.iledorleans.com)

**Circuit des clochers 38,9 km**

Boucle au départ de l'église de Sainte-Famille. 418 828-9411.

[www.tourisme.iledorleans.com](http://www.tourisme.iledorleans.com)

Il vaut mieux effectuer le tour de l'île (67 km) en semaine, car la forte densité de circulation automobile les fins de semaine et aux heures de pointe présente des risques pour les cyclistes.

Des accotements pavés d'une largeur minimale de 0,61 mètre sont réalisés dans différents secteurs le long de la Route 368 ceinturant l'île. Au cœur des villages, le rétrécissement de la route ne permet pas la présence d'accotement. Une signalisation de partage de la route y est installée (chaussée désignée).

